

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 18 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, maire d'Arbent,

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames FLORE Carmen, ROBIN Chantal, BRENET-GRANDET Corinne, MARET-GUELPA Aline, JULLIAND Brigitte, MOVELLAN Christiane, GAMBA Véronique, MASA Isabelle, MARET Delphine, BERNUIT Carole, RODRIGUES-PALLORDET Marie-Julie.

Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, PERRIN Christophe, CHATELAIN Marc, SOUAKER Mohamed, FENARD Francis, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BLONDEL Jérôme, MARQUES Antonio, BENSALAM Mourad, STAN Sorin.

PROCURATIONS : : Jocelyne BOTTIER a donné procuration à Christiane MOVELLAN, Michel DURAN a donné procuration à Marc CHATELAIN.

ABSENTE : Isabel DURET

Conseillers en exercice : 27 Présents : 24 Pouvoirs : 2 Votants : 26 Absents : 1

Monsieur Jean-Pierre FLAGEOLLET a été nommé Secrétaire de Séance.

Le Procès-Verbal de la séance du Lundi 7 avril 2026 est approuvé à l'unanimité

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET GENERAL

Monsieur le Maire présente les résultats du compte financier unique 2025

BUDGET PRINCIPAL	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
2025	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		129 371,69				129 371,69
Opérations de l'exercice	2 725 184,30	3 468 329,14	5 551 764,63	5 964 618,74	8 276 948,93	9 432 947,88
TOTAUX	2 725 184,30	3 597 700,83	5 551 764,63	5 964 618,74	8 276 948,93	9 562 319,57
Résultats de clôture		872 516,53		412 854,11		1 285 370,64

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Carmen FLORE, 1^o Adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve le Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – B.A. SALLES MUNICIPALES

Monsieur le Maire présente les résultats du compte financier unique 2025

BUDGET SALLES MUNICIPALES	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
2025						
Résultats reportés		10 309,39		659,58		10 968,97
Opérations de l'exercice	18 569,15	33 392,19	193 776,13	220 095,05	212 345,28	253 487,24
TOTAUX	18 569,15	43 701,58	193 776,13	220 754,63	212 345,28	264 456,21
Résultats de clôture		25 132,43		26 978,50		52 110,93

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Carmen FLORE, 1^o Adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe Salles Municipales.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – B.A. FORETS

Monsieur le Maire présente les résultats du compte financier unique 2025

BUDGET SALLES MUNICIPALES	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
2025						
Résultats reportés		5 555,19		12 160,84		17 716,03
Opérations de l'exercice	57 070,61	49 250,47	133 239,16	155 817,25	190 309,77	205 337,32
TOTAUX	57 070,61	55 075,66	133 239,16	167 978,09	190 309,77	223 053,75
Résultats de clôture	1 994,95			34 738,93		32 743,98

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Carmen FLORE, 1^o Adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe Forêts.

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 – BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement de 872 516,53 € au chapitre 001, d'affecter pour partie l'excédent de la section de fonctionnement à hauteur de 43 529,25 € au compte 1068 afin de couvrir les restes à réaliser ($43\,529,25 + 872\,516,53 = 916\,045,78$), de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section de fonctionnement restant de 369 324,86 € au chapitre 002, c'est-à-dire 412 854,11 € moins 43 529,25 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 – B.A. SALLES MUNICIPALES

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement de 25 132.43 € au chapitre 001, de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section de fonctionnement de 26 978.50 € au chapitre 002.

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 – B.A. FORETS

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement de 1 994.95 € au chapitre 001, de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section de fonctionnement de 34 738.93 € au chapitre 002.

REVISION TARIFS CANTINE-GARDERIE ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Monsieur Le Maire, propose de réviser les prix de vente des repas du restaurant scolaire, des garderies et des études pour la rentrée 2026-2027.

Le prix de vente du repas du restaurant scolaire est fixé à 5,90 € l'unité à compter de la rentrée scolaire 2026-2027 contre 5,80 € l'année précédente.

Le tarif des garderies et des études pour l'année scolaire 2026-2027 à 94 € à l'année et à 5,2 € par semaine, contre respectivement 92 € et 5.1 € l'année précédente.

CESSION D'UNE PARTIE DES PARCELLES AD833 ET AD575

La maison forestière, située sur les parcelles AD833 et AD575, au 1 rue des Epinettes à Arbent, est vendue à Monsieur Thibault ROSELL et par Madame Séverine TROUVE, pour 190 000 € honoraires de négociation inclus, évalués à 8 550 €, restant à la charge de la commune.

DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur CAVAZZA Guy est nommé correspondant défense.

Son rôle : informer les habitants sur les enjeux de défense, le parcours de citoyenneté et les dispositifs d'engagement ; sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République et aux missions des armées ; et à animer des initiatives locales pour renforcer l'esprit de défense et la cohésion nationale.

QUESTIONS DIVERSES

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026. La commune devra désigner impérativement, vendredi 5 juin 2026, 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants qui devront rendre à Bourg-en Bresse fin septembre pour élire les 3 sénateurs de notre circonscription.

La séance est levée à 20 h 00

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Pierre FLAGEOLLET

Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO

